



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Politique de la defense

Question écrite n° 49627

Texte de la question

M. Paul Mercieca attire l'attention de M. le ministre de la defense sur la reconversion du site du plateau d'Albion. Bien que le ministere se soit engage a compenser l'impact economique et de vie locale du depart du 1er GMS par l'implantation d'un regiment de l'armee de terre, les populations, les elus et les associations ne sont pas pleinement rassures. Il s'avere, en effet, que le vague, l'imprecision sur le regiment susceptible d'occuper ce site fait perdurer la crainte d'une implantation d'une ecole de pilotage d'helicopteres. Si cette hypothese n'etait pas immediatement levee, elle rendrait quasiment impossible la tache de la SODIE, cette societe de reconversion, emanation d'USINOR-SACILOR, recemment choisie par le Gouvernement pour la reconversion civile du plateau d'Albion. Il lui demande donc de bien vouloir lever toute ambiguite sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le ministre de la defense a annonce, le 19 decembre 1996, qu'un regiment professionnalisé de l'armee de terre serait installe sur le plateau d'Albion a l'issue du demantelement du premier groupe de missiles strategiques. Toutefois, le choix de l'unité qui s'installera sur ce site n'a pas encore ete arrete. Cette decision attenuera de maniere significative l'impact economique lie a la fermeture de l'actuelle base aerienne 200. Elle ne remettra pas en cause les engagements qui ont ete pris en matiere d'accompagnement economique et formalises dans la signature, le 16 juillet 1996, d'une convention entre l'Etat et la region Provence-Alpes-Cote d'Azur.

Données clés

Auteur : [M. Mercieca Paul](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49627

Rubrique : Defense nationale

Ministère interrogé : defense

Ministère attributaire : defense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1280

Réponse publiée le : 14 avril 1997, page 1885